

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MW Optimum, un compartiment de MW ASSET MANAGEMENT

Action : CR-P, (Capitalisation) LU2220379999

Cette SICAV est gérée par MW GESTION SA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de surperformer son indice de référence l'indice Euro Short Term Rate par une gestion active en référence à son indice et n'implique aucune contrainte au niveau de la composition du portefeuille qui est laissée à la discrétion du gestionnaire.

Ainsi le Fonds investira majoritairement dans des sociétés sous valorisées et potentiellement cibles dans des opérations de fusions-acquisitions. Conformément à l'article 48.(1) de la Loi de 2010, le Fonds ne pourra pas acquérir d'actions assorties du droit de vote et lui permettant d'exercer une influence notable sur la gestion d'un émetteur.

Afin d'atteindre son objectif, le Fonds s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

- 0% à 200% en actions cotées sur des marchés réglementés de l'Union Européenne, les Etats-Unis et le Canada, l'Asie, de toutes tailles de capitalisations, de tous secteurs économiques, et bons de souscription, dont :

0% - 60% en actions de petite capitalisation boursière inférieure à 150M€ ou 150MUSD selon la place de cotation.

0% à 50% en actions de pays émergents (quasi uniquement en Chine, via des actions et titres assimilés de sociétés chinoises, cotés en dehors de Chine).

- 0% à 100% en titres de créance et instruments du marché monétaire, d'émetteurs souverains, publics ou privés de l'OCDE, de notation minimale à l'acquisition « Investment Grade », soit A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou jugée équivalente selon la société de gestion.

- 0% à 20% sur le marché des obligations convertibles.

- 0% à 10% au risque de change sur des devises hors euro. Ce dernier sera soumis à une politique de couverture la plus systématique possible, sans pouvoir pour autant garantir à tout moment une couverture parfaite.

Le Fonds peut être investi à hauteur de 10% maximum en parts ou actions d'OPC.

Le Fonds peut aussi avoir recours à des instruments dérivés tant dans un but tant de couverture que d'exposition sur le risque action ou taux, de couverture du risque de change.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le Fonds pourra avoir une surexposition allant jusqu'à 100% de l'actif net.

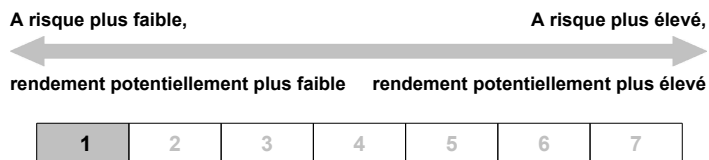
Les demandes de rachat de parts sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (bimensuelle) avant 15h auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Le Fonds est pour l'instant fermé à toute nouvelle souscription.

Les règlements interviennent le surlendemain ouvré (J+2).

Durée de placement recommandée : 3 ans.

Le Fonds capitalise ses revenus.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 1 reflète un potentiel de gain et/ou de perte le plus faible de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements sur les marchés actions.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque liés à la détention d'actions de petites capitalisations : Le Fonds investi en actions de petites capitalisations ce qui génère un risque accru car le prix de ces actions pourrait subir des fluctuations plus fortes et plus rapides que des grandes capitalisations.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Risque de crédit et de taux d'intérêt liés aux investissements dans des Obligations : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaires ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Fonds. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverses, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque lié aux marchés émergents : Un Fonds investissant dans les marchés émergents plutôt que dans les marchés développés pourrait souffrir de conditions défavorables lors de l'achat et de la vente de titres. Les marchés émergents ont également une plus grande probabilité de subir une instabilité politique et de tels investissements peuvent ne pas jouir du même niveau de protection que ceux des pays développés.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacents, même faible, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

Il convient de se référer à la note détaillée du Fonds pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le Fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,50%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00% à la dernière clôture du Fonds
15% de la surperformance du Fonds par rapport à l'indicateur de référence.	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

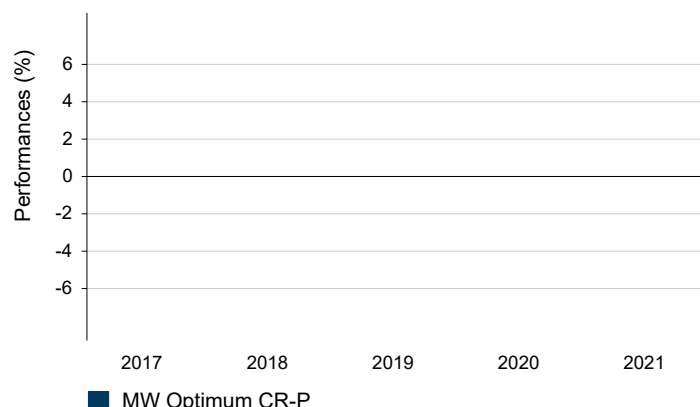
Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de la valeur liquidative de la part à l'évolution d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (« Actif de Référence »). Cette comparaison s'effectue sur la période de paiement d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois de décembre. Cette période de paiement correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion. Cependant, toute sous-performance de la part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. Et aucune commission de surperformance n'est versée dans le cas où la part surperforme son indicateur de référence même en délivrant une performance négative.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Charges et frais" du prospectus, disponible sur le site internet www.mwgestion.com.

Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds : 2022

Date de création de l'action : 15 octobre 2021

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : Euro Short Term Rate.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com. Cette SICAV est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la SICAV.

Des informations pratiques et sur les autres catégories d'actions de l'OPCVM sont disponibles sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com.

La SICAV propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Vous pouvez, sous certaines conditions, convertir la totalité ou une partie de vos actions du compartiment de la SICAV en actions d'un autre compartiment de la SICAV. Les informations sur la procédure de conversion sont reprises dans le chapitre Emission, Rachat et Conversion d'actions du prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.mwgestion.com.

La politique de rémunération de la Société de Gestion peut être consultée sur le site <http://www.mwgestion.com> et est disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Elle décrit la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, les responsabilités quant à l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages ainsi que la composition du Comité qui supervise et contrôle la Politique de rémunération.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de MW GESTION SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé par le Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion MW GESTION SA est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20 juin 2022.